

*Cum' èthiba que felet  
une étoile filante*

« *Cum'on ètèila que kòoule...  
Come una stella cadente...  
Comme une étoile filante... »*

---

Mélanges à la mémoire de Federica Diémoz

édités par Dorothee Aquino-Weber, Sara Cotelli Kureth, Andres Kristol,  
Aurèlie Reusser-Elzingre et Maguelone Sauzet

« *Coum'on ètèila que kòoule...*  
*Come una stella cadente...*  
*Comme une étoile filante... »*

*Mélanges à la mémoire de Federica Diémoz*

édités par Dorothée AQUINO-WEBER,  
Sara COTELLI KURETH, Andres KRISTOL,  
Aurélie REUSSER-ELZINGRE et Maguelone SAUZET



DROZ

© Copyright 2023 by Librairie Droz S.A., 11, rue Massot, Genève.

Ce fichier électronique est un tiré à part. Il ne peut en aucun cas être modifié.

L' (Les) auteur (s) de ce document a/ont l'autorisation d'en diffuser vingt-cinq exemplaires dans le cadre d'une utilisation personnelle ou à destination exclusive des membres (étudiants et chercheurs) de leur institution.

Il n'est pas permis de mettre ce PDF à disposition sur Internet, de le vendre ou de le diffuser sans autorisation écrite de l'éditeur.

Merci de contacter [droz@droz.org](mailto:droz@droz.org) <http://www.droz.org>

## « LA CHAMBRE DU POÈLE » EN SUISSE ROMANDE

*Questo articolo cerca di comprendere l'importanza che riveste il 'poêle' «soggiorno» nel tradizionale habitat rurale dell'Arco giurassiano. Per un approccio innovativo che unisce il contributo di diverse discipline (dialettologia, storia, etnologia) intendiamo completare le ricerche precedenti unendo due corpora di tesi di diversa natura. Il primo corpus è costituito dalle analisi di archivi notarili a cavallo tra le aree linguistiche francoprovenzali e della lingua d'oïl. Il secondo proviene da una raccolta folkloristica in patois del Giura, in un territorio di lingua d'oïl.*

### *Introduction*<sup>1</sup>

La complémentarité entre la dialectologie, l'histoire et l'ethnologie a déjà été démontrée, notamment par Schüle (1965 : 79 et 81), pour lequel les patois reflètent de nombreux traits de civilisation, dans les domaines de la vie sociale et politique. Cette approche interdisciplinaire est notamment utilisée dans les articles du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR) dans les parties encyclopédique et folklorique.

Ce qu'on appelait alors le «folklore»<sup>2</sup> est devenu, avec les années, le «patrimoine culturel immatériel (PCI)» ou «patrimoine oral». Chappaz-Wirthner (2016), Hertz (2016 et son article dans ce présent volume), Reusser-Elzingre et Diémoz (2016) ont pu analyser le processus de constitution et de transmission par les dialectologues de leur objet de recherche (les patois) en patrimoine à sauvegarder et à mettre en lumière, notamment dans le processus de traduction en français qui permet la transmission à un plus large public. Le processus de sauvegarde de l'Unesco, devenu gardien des «tradi-

---

<sup>1</sup> Les auteurs souhaitent remercier les personnes suivantes pour leur aide précieuse dans la réalisation de cet article : Alessandra Bossone, Guylaine Brun-Trigaud, Paul Delsalle, Lorraine Fuhrer et Maguelone Sauzet.

<sup>2</sup> Dans cet article, les *signifiants* sont indiqués en italique, les «signifiés» entre guillemets anglais, les 'types' entre taquets et les «concepts» entre guillemets.

tions vivantes» en Suisse<sup>3</sup>, s'est longuement arrêté sur les langues comme vecteur de PCI.

Le sujet que nous allons aborder dans cet article met en lien les trois disciplines déjà évoquées: la *chambre du poêle* ou *chambre de séjour*<sup>4</sup> est, dans l'architecture des fermes traditionnelles de l'*Arc jurassien*, la principale salle chauffée de l'habitation. Présente dans l'ensemble de la région susmentionnée, elle revêt à nos yeux une place centrale dans la vie familiale et symbolique.

L'appellation *Arc jurassien* renvoie généralement à une zone transfrontalière, allant de Genève à Bâle (Bandelier 2019). Il s'agit d'une dénomination très récente, utilisée la plupart du temps dans le domaine politico-économique, regroupant les régions à tradition horlogère. Dans cette étude, nous avons choisi de limiter notre cadre de recherche aux régions suivantes: cantons suisses de Neuchâtel (NE), du Jura (JU) et le Jura bernois (BE), ainsi que le département du Doubs (France). Nous emploierons *Arc jurassien* pour désigner cet ensemble. Cette zone recouvre deux réalités linguistiques historiques: le francoprovençal (canton de Neuchâtel et Jura bernois) et la langue d'oïl (canton du Jura, département du Doubs-F).

Notre choix de travailler sur l'ensemble de l'*Arc jurassien* se justifie lorsqu'on aborde la question de l'architecture des maisons rurales. En effet:

Toutes les formes traditionnelles de la maison pastorale de la chaîne jurassienne adoptent une organisation très compacte, suivant le concept de maison-bloc. Toutes les fonctions se trouvent réunies sous un même toit: logement des bêtes et des gens, réserves de fourrage et de bois de chauffage, remises de matériel et espaces de travail pour les activités artisanales hivernales. (Forestier 2015: 45)

L'existence de cette pièce chauffée nommée *Stube* dans les pays germaniques et *poêle* ou *chambre du poêle* dans les pays galloromans est attestée par les fouilles dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle (Auberson et Keck 1997: 511, Keck 1999: 4). Dans l'*Arc jurassien* tel que nous l'avons délimité, le type 'poêle' est utilisé pour désigner la "chambre de séjour" et non pas le "fourneau"<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> <https://www.tlbr.admin.ch/index.html?lang=fr> et <https://ich.unesco.org/fr/accueil>.

<sup>4</sup> Pour des raisons de clarté, nous suivons le GPSR et employons *chambre de séjour* pour désigner la *chambre du poêle* (GPSR 7, 845a, s.v. *fourneau*).

<sup>5</sup> Dans cet article, pour des raisons de lisibilité, nous utilisons le terme *fourneau* avec le sens qu'il porte en français régional de Suisse romande, tel qu'il est donné par le GPSR, dans son article *fourneau* (7, 841a): «Poêle, appareil de chauffage installé dans la chambre de séjour d'une maison.»

## 1. Matériaux originaux utilisés

Nous avons eu la chance de réaliser nos thèses de doctorat sous la direction de Federica Diémoz, qui nous a quittées bien trop vite et dont le soutien académique, mais aussi la présence bienveillante, nous manquent terriblement.

### 1.1. Corpus de thèse de Julie Rothenbühler (JR)

Ce corpus est constitué d'archives notariales, qui ont été dépouillées dans le but de relever les attestations de termes techniques liés à l'architecture. Les fonds de seize notaires ont été traités, quatre aux archives de l'État de Neuchâtel pour la localité de Valangin (au Val-de-Ruz, NE), quatre aux archives de l'Ancien évêché de Bâle pour la localité de Chevenez (en Ajoie, JU), huit aux archives départementales du Doubs pour les localités de Mouthe et Jougne (au Val de Mouthe-F) et pour la localité de Saint-Hippolyte (département du Doubs). Les documents analysés portent sur une période allant du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 1.2. Corpus de thèse d'Aurélie Reusser-Elzingre (ARE)

Ce corpus est constitué d'un dépouillement d'archives manuscrites de Jules Surdez (JS), instituteur et folkloriste, collaborateur du GPSR. Ces manuscrits contiennent une vaste collecte de contes et légendes du Jura suisse en patois jurassiens (Ajoie, Clos-du-Doubs, Franches-Montagnes, Vallée de Delémont) représentant entre 800 et 1000 récits. Ces archives sont réparties comme suit : Fonds *Jules Surdez* des Archives littéraires suisses (Berne), Fonds *Jules Surdez* du Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, *Mss.h.h.III.309* de la Burgerbibliothek Bern, Fonds *Jules Surdez* de la Société Suisse des traditions populaires (Bâle), et Fonds *Hedwige et Gilbert Lovis* du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel. Les documents analysés s'échelonnent de la fin du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Éléments architecturaux

### 2.1. Chauffer la chambre de séjour : platines et fourneaux

La plaque foyère ou *taque*<sup>6</sup> est le plus ancien système attesté dans les maisons rurales jurassiennes pour chauffer la chambre de séjour. Ce système

<sup>6</sup> TLFi, s.v. *taque* : mot du nord-est et de l'est du domaine d'oïl, emprunt au bas allemand *tak* "plaque de cheminée".

possède de nombreux noms qui varient en fonction des régions, le terme le plus courant pour l'Arc jurassien étant *platine*<sup>7</sup> (Boschung *et al.* 2010 : 555, Roland 2012 : 518, Royer 1977 : 65). Il consiste en une plaque de fonte placée dans l'âtre de la cuisine qui « est amincie, afin de diffuser la chaleur du foyer à la chambre de séjour adjacente » (Roland 2012 : 430). Attestée pour la première fois en Lorraine au xvi<sup>e</sup> siècle (ALW 5, 13), la *platine* « constitue vraisemblablement l'unique moyen de chauffage de la chambre de séjour jusqu'à l'introduction des poêles en maçonnerie » (Roland 2012 : 434-35) dans les habitations rurales de l'Arc jurassien.



III. 1. Fourneau à catelles en faïence du xviii<sup>e</sup> siècle, Fondation Borel à Auvernier (NE) – avec banc (situé à l'angle du mur, entre la paroi murale et le fourneau). Photographie originale de Christophe d'Épagnier

<sup>7</sup> TLFi, s.v. *platine* 1.

Le second système de chauffage connu est le *fourneau*. En maçonnerie ou à catelles<sup>8</sup>, son fonctionnement reste le même partout dans l'ensemble de l'*Arc jurassien*: on introduit du combustible par une trappe située dans la cuisine et le feu chauffe le *fourneau* qui diffuse ensuite la chaleur dans la pièce. L'intérêt et la spécificité de ce système résident dans l'alimentation du feu et le dégagement de la fumée qui « s'effectuent toujours à l'extérieur (cuisine, corridor) de la pièce à chauffer, de sorte que celle-ci est préservée des nuisances olfactives et autres » (GPSR 7, 845a, *fourneau*).

Les premières mentions de ce système remontent au VIII<sup>e</sup> siècle et se trouvent dans la chronique du couvent de Saint-Gall, ainsi que dans des extraits de lois lombardes (Auberson et Keck 1997: 511). Les découvertes archéologiques corroborent ces attestations: les premiers *fourneaux* semblent avoir été fabriqués vers la fin du haut Moyen Âge dans l'« espace germanique du sud-ouest ». Ils apparaissent tout d'abord dans les lieux de résidence des milieux privilégiés tels que les châteaux ou les couvents (Maire et Schwien 1998: 258). Des modifications et des améliorations du système sont réalisées à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, permettant ainsi sa diffusion à la fois géographique et sociale (Maire et Schwien 1998: 268). Dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, les plus anciennes sources attestant la présence de *fourneaux* dans les maisons rurales datent du début du XVII<sup>e</sup> siècle (Roland 2012: 430, 500 note 96).

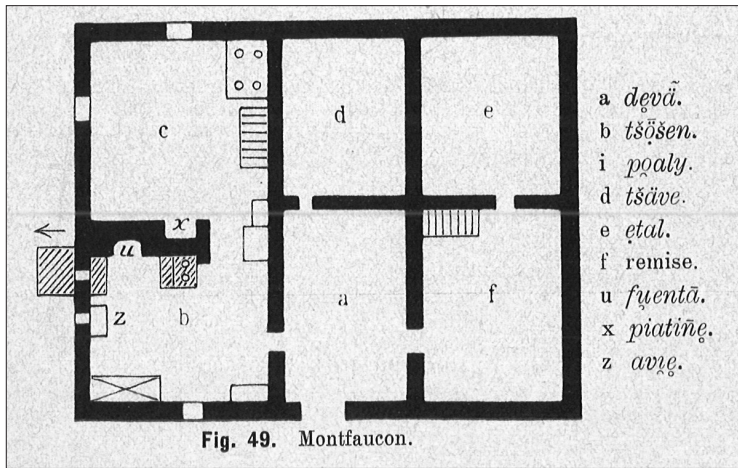
## 2.2. Caractéristiques de la chambre de séjour dans l'*Arc jurassien*

Les premières traces écrites évoquant une chambre de séjour témoignent de sa proximité avec la cuisine: l'acte de donation, connu sous le nom de « testament de Tello », évêque de Coire, datant de 765, distingue clairement la *coquina* « cuisine » de la *stupa* « chambre chauffée » (Krüger 1957: 39). En Suisse romande, la chambre de séjour est attestée dans l'ensemble du territoire et systématiquement attenante à la cuisine. Son appellation, du type 'poêle', renvoie toujours à « pièce chauffée » même en l'absence de *fourneau* à *catelles* ou en pierre ollaire<sup>9</sup>. Ceci démontre que l'appellation 'poêle' n'est pas liée à la présence d'un *fourneau* mais bien d'un système de chauffage, quel qu'il soit.

<sup>8</sup> BDLP Suisse, s.v. *catelle* 1. « carreau de céramique vernissé ».

<sup>9</sup> Voir les pages consacrées à ce mode de chauffage dans les ouvrages sur les maisons rurales de chaque canton: Genève (Roland 2006: 485), Vaud (Glauser et Raymond 1989: 463; 2002a: 157, 190, 228; 2002b: 140; 2003: 360), Valais (Schüle, Egloff et Egloff-Bodmer 1987: 113, Schüle, Flückiger-Seiler et Constantin 2000: 239), Fribourg (Anderegg et Wubbe 1979: 178; 1987: 265).

Dans l'*Arc jurassien*, dans les maisons rurales traditionnelles, la chambre de séjour est également systématiquement attenante à la cuisine (ill. 2). Dans la majeure partie des bâtiments ruraux jurassiens, construits du *xvi<sup>e</sup>* au *xix<sup>e</sup>* siècle, on retrouve les mêmes caractéristiques : la chambre de séjour est la pièce la mieux éclairée de l'habitation, au moyen de grandes fenêtres ; elle est généralement orientée Sud ou Sud-Est, afin de permettre une meilleure protection au froid et à l'humidité et d'amener un complément de chauffage par le soleil. De plus, cette pièce est très souvent lambrissée, augmentant encore ainsi la conservation de la chaleur (Cop 1995 : 260-61, Roland 2012 : 432, Royer 1977 : 56).



Ill. 2. Plan d'une maison située à Montfaucon (JU) – cuisine (b), chambre de séjour (i dans la légende, c sur le plan), platine (x). Source : Hunziker 1907 : 43.

La chambre de séjour 'poêle' des maisons rurales jurassiennes joue un rôle majeur comme lieu de sociabilité. On la trouve fréquemment mentionnée et décrite dans les actes notariés et les documents de comptabilité<sup>10</sup> (Chalmin-Sirot 2001 : 118). Dans le corpus de thèse de JR, on peut relever entre autres : « fait et passé et fait rédiger par escritp. en notre mayson dans un poil »<sup>11</sup>.

L'importance de cette pièce dans l'architecture rurale jurassienne – mais également dans l'imaginaire collectif jurassien – s'illustre par les nombreux

<sup>10</sup> Ce qui est aussi le cas pour les maisons aristocratiques comme l'indique cet acte de 1433, passé à Chambéry, dans la maison d'Hugues de Grandson, signé : « in pilo seu stufa » (Archives Départementales de la Haute-Savoie, E 70, pièce 1) (Duhamel 1900 : 323).

<sup>11</sup> Mouthe, 1705, testament de Claude Paulin (ADD 3E/52/69).

proverbes qui la mentionnent. Une fiche non publiée du GPSR (Charmoille, JU) relève cette expression :

« Dâ lè tyœjinn on pœ étyœpè æ pouèy' » - depuis la cuisine on peut cracher dans la chambre. Ce qu'on peut traduire par une mise en garde faite aux amoureux qui « jouent avec le feu ».

### 3. Folklore, symbolique et vie quotidienne

Dans les manuscrits utilisés pour la thèse d'ARE sur les contes et légendes en patois jurassiens, la chambre de séjour, centrale dans la vie quotidienne des personnages, est très souvent évoquée. Le type 'poêle'<sup>12</sup> "chambre de séjour" apparaît dans 137 contes du corpus. Les usages de cette pièce dans le Jura suisse, ainsi que les symboliques qui y sont liées, apparaissent dans des contextes qui permettent de compléter utilement les informations sémantiques et encyclopédiques déjà présentes dans les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* (TPPR), l'*Atlas linguistiques de France* (ALF) ou le GPSR. Pour Lovis (1982 : 41), « Le poiye est la chambre de ménage, le salon, la chambre à coucher parentale ; comme la cuisine, cette pièce est polyvalente ».

Lieu de l'intimité familiale, la chambre de séjour, aussi nommée la *belle chambre*, était considérée comme la plus belle pièce de la maison rurale jurassienne, on y conservait les objets de valeur et on soignait tout particulièrement son ameublement. La nécessité des grandes baies amenant de la lumière était due, entre autres, à l'installation d'établis pour la pratique de l'horlogerie<sup>13</sup>, courante dans l'*Arc jurassien*. La pièce accueillait également la vie sociale de la famille, lors des veillées notamment (Boschung *et al.* 2010 : 486, Cop 1995 : 260, Roland 2019 : 430, Royer 1977 : 56). Elle symbolise l'intimité, le « dedans » par rapport au « dehors ». Beuret-Frantz (1920 : 89) nous décrit *le poyè* comme la « chambre de ménage, chambre de réunion », qu'il appelle encore « chambre de paysan », dans laquelle trônait un grand fourneau en fonte, qui se chauffait par la cuisine et qui servait de banc durant l'hiver. Des lits étaient disposés dans des alcôves et en-dessous se trouvait *lai coutschatte*, une paillasse que l'on sortait le soir pour faire coucher les enfants. Des coffres contenaient les draps de famille. Il décrit encore *le r'loidge* enfermé dans une grande boîte, qu'on appelle aujourd'hui

<sup>12</sup> Chez JS, la graphie utilisée est *poille* ou *poye*.

<sup>13</sup> La naissance des ateliers d'horlogerie dans les fermes jurassiennes fait partie de l'histoire et du folklore de l'*Arc jurassien*, d'ailleurs fortement utilisés par les grandes marques horlogères, utilisant le « patrimoine immatériel » comme argument marketing (Munz 2016).

un *morbier*<sup>14</sup> (alors que ceux-ci ne venaient pas du village de Morbier mais de Foncines, nous dit-il) et le crucifix au-dessus du lit parental, symbole de protection. On trouve aussi un *bé poille* ou un *bé carré*<sup>15</sup> pour une salle à l'étage dans les fermes plus bourgeoises ou les auberges.

Dans les deux extraits ci-dessous, issus du corpus JS, le lien entre les deux pièces principales, la cuisine et la chambre<sup>16</sup>, dans laquelle se trouve le lit conjugal, se trouve illustré (traductions en français de ARE) :

- (1) *Sai fanne yi crié dâs le yét di poille : – Vins pie à yét, po enne fois te te peux bin pèssé de feumè. – Nian, Génie, i veus allè tyri in rôlat de toubac â velaidge*<sup>17</sup>.
- (2) *Tchaind que son hanne reveniaît pou nounnè, elle n'avaît piepe relaivè les aïsements di dédjunon, le poille et le tché n'éïnt pon encoé écouvè et elle n'avaît pon encoé fait de fue pou tcheûre lai nounne*<sup>18</sup>.

Les réalités comprises dans le terme 'poêle' sont polysémiques. Le travail de traduction est une tâche difficile. Comment traduire *poille* littéralement lorsque celui-ci évoque l'« intimité », la « maison » ou la « maisonnée » ?

- (5) *Dâs qu'i seus dje en paintat, s'èls entrant â poille, i te les veus traquè foèûs ai còps de pie à tchu*<sup>19</sup>.
- (6) *È se panné lai fidiure cman qu'è poyét, d'aivô enne fiôse de son paintat et, sains faire bin minne de ren, è rentré â poille*<sup>20</sup>.
- (7) *Tîns-te ai aivoi des afaints ? – è m'en fârait enne nièe. – Et bin prends lai pus djuene. – Mains lai pus véye en pouérraît encoé aivoi enne*

<sup>14</sup> Un *morbier*, aussi appelé *horloge comtoise*, est une grande horloge de parquet à poids et balancier. Elle est encastrée dans une cage de bois, souvent peinte et sculptée.

<sup>15</sup> “Belle chambre carrée”, voir GPSR 3, 114a, 2. *carré* 1°12.

<sup>16</sup> La « chambre de séjour » sera traduite par *chambre* dans les extraits ci-joint.

<sup>17</sup> *Sa femme lui cria depuis le lit de la chambre : – Viens donc au lit, pour une fois tu peux bien te passer de fumer. – Non, Eugénie, je vais aller chercher du tabac au village* (Extrait du récit *Le toubaquie*, ALS).

<sup>18</sup> *Lorsque son homme revint pour souper, elle n'avait pas encore lavé la vaisselle du déjeuner, la chambre et la cuisine n'étaient pas encore balayés et elle n'avait pas encore fait de feu pour cuire le souper* (Extrait du récit *Le tchait*, SSTEP).

<sup>19</sup> *S'ils entrent à la chambre alors que je suis déjà en chemise, je vais les chasser dehors à coup de pied au cul* (Extrait du récit *Les véyes bouebes*, MJ).

<sup>20</sup> *Il se nettoya la figure comme il put, avec un bout de sa chemise, et sans faire mine de rien, il rentra à la maison* (Extrait du récit *Lai tchouere*, MJ).

*coulainnè? – Nian, sains çoli nôte poille en serait dje tot piein, foueche qu'elle é dje aivu d'aimouéieux*<sup>21</sup>.

Dans le 'poêle' avait lieu la veillée, *lai lôvre*, qui était une soirée plus ou moins longue. Celle-ci se déroulait entre le repas du soir et le coucher, et était consacrée à une réunion de famille ou entre amis et voisins, soirée consacrée à divers travaux et aux discussions. La *lôvre* a une deuxième signification : il s'agit de la veillée amoureuse, durant les mois d'hiver, lors de laquelle les garçons recevaient l'autorisation de se rendre chez les parents de la jeune fille qu'ils courtoisaient (Beuret-Frantz 1920 : 173 et Surdez 1924-25). On y chantait et dansait également, comme dans l'exemple ci-dessous :

- (4) *Le véye baillé doux raîlets, se drassé dechus ses tchaimbes et peus aïmcencé de dainsie emmé le poille en tchaintaint in vouéyeri*<sup>22</sup>.

Cette chambre « à vivre » devient le lieu principal des intrigues amoureuses, des disputes conjugales, des débats politiques. Parfois on y trouve aussi des animaux.

- (8) *L'huvie, po que les dgerennes n'euchint pe froid, ès les léchint se boté ai djoué chus les piertchattes di fouennat. Lai tchievre, lé, était éttaitche dôs lai tâle (...) devaint que d'allé â yét, ès ne rébiïnt dje-maîs de dire tot foue les yitaînies de lai Sainte-Vierdge. Po çoli, ès tirint lai tchievre â moitan di poille lavou ât-ce qu'elle demouéraît ai dgenonyons*<sup>23</sup>.

Dans les contes et légendes, cette pièce devient presque un personnage à part entière. Elle « s'allume » ou « grogne ». La répartition dans l'espace devient symbolique : il y a l'aire du dedans (le village, la maison), dans lequel les humains se sentent protégés, et l'aire du dehors (le pâturage, la forêt, le Doubs), réservé aux entités maléfiques (ou non-humaines du moins). Durant

<sup>21</sup> *Tiens-tu à avoir des enfants ? – Il m'en faudrait une quantité. – Eh bien, prends la plus jeune. – Mais la plus vieille pourrait encore en avoir ? – Non, car sinon notre maisonnée en serait déjà toute pleine, elle a déjà eu beaucoup d'amoureux* (Extrait du récit *Les doues baîchates*, SSTP).

<sup>22</sup> *Le vieux poussa deux grognements, se dressa sur ses jambes et commença à danser au milieu de la chambre en chantant une chanson* (Extrait du récit *Lai vouivre*, BBB).

<sup>23</sup> *L'hiver, pour que les poules n'eussent pas froid, ils les laissaient se jucher sur les perchettes au-dessus du fourneau. La chèvre, elle, était attachée sous la table. Avant d'aller au lit, ils n'oubliaient jamais de dire à haute voix les litanies de la Sainte Vierge. Pour cela, ils tiraient la chèvre au milieu de la chambre où elle restait à genoux* (Extrait du récit *Les yitaînie*, MJ).

les mois d'hiver, les *loges*<sup>24</sup> ne sont pas censées être habitées par les humains. De fait, lorsque quelqu'un a l'audace d'y monter l'hiver venu, elles sont remplies de fantômes et des âmes des ancêtres. Ceux-ci se montrent menaçants envers la personne qui a enfreint cette règle tacite. De même, lorsque le *poille* est montré de l'extérieur dans le corpus JS, c'est souvent pour impliquer des revenants ou des sorcières :

- (9) *Tiaind qu'èl airrivé Chus les Ciôs, è y aivaît cman enne raivou dains le poille tchie sai fiaincie et en airait dit qu'in cieuleton rittaît le long di frète di toit. Èl allé tot bâlement révisê pai lai fenêtre. Ât-ce qu'è n'y aivaît pe tot enne rotte de dgens, emmé le poille, â di toué de sai fiaincie étendue chus le bainc et vöyu dains in yeussue! (...) È recoé-niéchaît mitenaint le papon de lai baîchate, moue è y aivaît bin die ans, lai mémé, mouetche l'annèe péssée, sai taintin de lai Sâçaiè, qu'en aivaît enterré è n'y aivaît pe in mois, sai petéte fieûche, que le groupe aivaît pris en sai sœur, ai nue ans. Miséricouedje! mains è n'y aivaît que des moues dains ci poille*<sup>25</sup>.

Au contraire, lorsque des mauvais esprits poursuivent une personne humaine, celle-ci trouve refuge au village dans son *poille* ou dans celui de l'auberge, espace communautaire des hommes (et non des femmes) par excellence :

- (11) « *Sâvês-vos vite en l'ôtâ* », que yôs crié le bouebe, en entraint dains le cabaret, « *qu'i aîs vu les âmes en poînnè de tos les grôsses dgens que sont mouetches, dâs sept ans, et peus qu'aivînt, une fois vou l'âtre, dainsie le soi de Carimentran* ». Et peus è tchaimpé le pota emmé le *poille*<sup>26</sup>.

<sup>24</sup> Pierrehumbert 332b, s.v. *loge*: "chalet de montagne servant d'abri au bétail des pâturages et de grenier pour une certaine quantité de fourrage".

<sup>25</sup> *Lorsqu'il arriva sur les Clos, il y avait comme une lueur dans la chambre chez sa fiancée et on aurait dit qu'un feu-follet courait le long de l'arête du toit. Il alla tout doucement regarder par la fenêtre. Il y avait toute une assemblée au milieu de la chambre, autour de sa fiancée étendue sur le banc et enroulée dans un linceul! (...) Il reconnaissait maintenant le grand-père de la jeune fille, mort il y avait bien dix ans, la grand-mère, morte l'année d'avant, sa tante de la Saulaie, qu'on avait enterré il n'y avait pas un mois, sa petite filleule, que le croup avait enlevé à sa sœur, à neuf ans. Miséricorde! Mais il n'y avait que des morts dans la chambre!* (Extrait du récit *Lai fôle de lai fiaincie*, SSTP).

<sup>26</sup> « *Sauvez-vous vite à la maison* », leur cria le garçon en entrant dans le bistro, « *j'ai vu des âmes en peine de tous les gens qui sont morts depuis sept ans et qui avaient osé danser le soir de Mardi Gras* ». Et il jeta la cloche au milieu de la chambre (Extrait du récit *Carimentran*, ALS).

Dans cette pièce, les protagonistes y meurent de leur belle mort et/ou y sont exposés pour la veillée funèbre :

- (12) *On vòjon le moue dedains in bé baine leussue, devaint de l'étendre sus le bainc. Le poille feut bin ennouedrê: les cierdges, les boquats, l'â-be-nète, les proyieres, les voillous, ne mainquennent pon*<sup>27</sup>.

Mais quand il s'agit d'une mort surnaturelle, en guise de punition pour avoir transgressé une coutume par exemple, les personnages sortent de la chambre :

- (13) *Mains en rébion de léchie vûde lai piaice di derrie moue de lai poirentê. Lai comére le fesét remairtié â pére de l'afenat que hâssé les épales. In pô aiprés è paichét di poille. Bîntôt le vâlat, biaîve cman in yessue, veniét aïnoncie que le pére de l'afenat raincoyaît dedains l'allou di dyenie*<sup>28</sup>.

Dans chaque espace magique, il y a un *poille*, parallèle symbolique de la vie sur terre: un château de verre, une grotte servant de refuge à une fée, et même au ciel :

- (14) *Lai baichenate se dépâdjé d'allè dains tas les poilles et les tchaimbrates di cie*<sup>29</sup>.

Une expression intéressante est également ressortie du corpus :

- (15) *Le mére ne y allé pe pai quatre tchemins. « I n'aîs pe de tchaimbratte â long di poille », qu'è yôs diét*<sup>30</sup>.

Une note de Jules Surdez nous informe que cette expression signifie: « je parle franchement, sans restriction mentale ». Le *poille* devient ainsi l'expression du soi intime, de l'intégrité même du locuteur.

<sup>27</sup> *On enrouta le mort dans un beau linceul, avant de l'étendre sur le banc. La chambre fut bien en ordre: les cierges, les bouquets, l'eau bénite, les prières, les veilleurs ne manquèrent pas* (Extrait du récit *Uchte, Hote!*, SSTP).

<sup>28</sup> *Mais on oublia de laisser vide la place du dernier mort de la famille. La marraine le fit remarquer au père de l'enfant, qui haussa les épaules. Un peu après, il sortit de la chambre. Bientôt le domestique, pâle comme un linceul, vint annoncer que le père de l'enfant donnait son dernier soupir dans l'allée du grenier* (Extrait du récit *Le commêré*, BBB).

<sup>29</sup> *La jeune fille se dépêcha de se rendre dans toutes les chambres et les petites chambres du ciel* (Extrait du récit *Lai mentouse*, BBB).

<sup>30</sup> *Le maire n'y alla pas par quatre chemins. « Je n'ai pas de petite chambre à côté de la grande chambre », qu'il nous dit* (Extrait du récit *Lai tchouere*, SSTP).

#### 4. *Éléments linguistiques*

Le Larousse et les différentes éditions du dictionnaire de l'Académie relèvent, sous l'entrée *poêle* “fourneau, système de chauffage”, le sens de “pièce commune où est le poêle” qu'ils marquent comme vieilli et qui découlerait par métonymie du premier sens. La plupart citent Montaigne et Descartes qui décrivent dans leurs textes le confort de cette pièce chauffée, dont ils ont fait l'expérience lors de leurs voyages dans le Nord de l'Europe. Au contraire, Le Robert et le TLFi donnent comme sens premier “pièce chauffée”, qu'ils mentionnent comme vieilli.

D'après Pierrehumbert (1926: 446), cette acception du mot « n'est guère usitée en France, sauf chez les écrivains tels que Descartes, Montaigne, Carloix, qui ont parlé des pays étrangers: Hollande, Allemagne, Suisse, etc. ».

Straka (1984: 29) fait remonter la réalité d'une pièce chauffée à l'antiquité déjà, en partant du latin *PĒ(N)SĪLE* “suspendu, bâti sur voûte” dans le contexte *balnea pensiles* “bains construits sur des voûtes et chauffés par-dessous”. Celui-ci relève que la première attestation connue de 'poêle' “chambre chauffable” en ancien Dauphiné date de 1335 (Straka 1984: 33) et celle de 'poêle' “fourneau de faïence ou de fonte servant au chauffage” date de 1545 (Straka 1984: 29). Il en déduit donc que le sens premier de 'poêle' est celui de “chambre chauffée”, ce que corrobore le FEW (8, 201-202). Le GPSR (7, 841 *fourneau*) nous indique que « le mot *poêle*, qui s'est imposé en fr. à partir du XVI<sup>e</sup> s., n'a pour ainsi dire pas pénétré en SR, bloqué qu'il a été par la signification “pièce chauffée, chambre de séjour” qu'il y revêtait déjà ».

Comme nous le verrons ci-dessous, 'poêle' dans le sens de “chambre de séjour” est encore employé aujourd'hui dans les ouvrages traitant d'architecture rurale (Boschung *et al.* 2010: 486; Roland 2012: 425).

Nous avons présenté dans ce tableau une série d'exemples qui témoignent de la présence du type 'poêle' “chambre de séjour” dans l'*Arc jurassien* (à cheval sur les domaines francoprovençal et oïlique). Nous avons délibérément opéré un choix dans les nombreuses attestations disponibles, en sélectionnant les plus anciennes que nous avons pu trouver (dans les *Documents linguistiques galloromans* (DocLing) lorsque celles-ci y figuraient<sup>31</sup>) d'une part. D'autre part, nous avons extrait de notre corpus d'archives, l'attestation la plus ancienne pour chaque région traitée. Finalement, nous avons relevé une série d'exemples tirés des atlas linguistiques et glossaires portant sur les domaines linguistiques et architecturaux de l'*Arc jurassien*. Lorsque la distinction entre les sens “chambre” ou “fourneau” n'était pas claire, ce qui

<sup>31</sup> Consultables en ligne sur: <http://www.rose.uzh.ch/docling>.

est fréquemment arrivé, nous n'avons pas retenu la source. Les attestations retenues ici sont présentées dans l'ordre chronologique.

Forme <sup>32</sup>	Lieu <sup>33</sup>	Date	Source
<i>poile</i>	Valangin (NE)	1351	AEN, K 18, n° 24, <i>Recettes du Comté de Valangin</i> , Pierrehumbert 1926: 446
<i>poile</i>	Neuchâtel (NE)	1353	DocLing, chNCh179
<i>poille</i>	Porrentruy (JU)	1494	AAEB A 112/41-2.6
<i>poille</i>	Alle (JU)	1563	AAEB, Not. 1201 <sup>34</sup>
<i>poille</i>	Nans-sous-Saint-Anne (Doubs)	1595	Delsalle 2004: 222
<i>poille</i>	Valangin (NE)	1595	AEN, notaire M68
<i>poile</i>	Montandon (Doubs)	1661	ADD 3E/4/206
<i>poêle</i>	Canton de Neuchâtel <sup>35</sup>	1858	Guillebert 1858: 252
<i>pèlou</i>	Les Fourgs (Doubs)	1865	Tissot 1865: 179
[pél]	Savagnier (NE)	1925	TPPR, Col. 96 « de la chambre »
[pwây]	Courtedoux (JU)	1925	TPPR, Col. 96 « de la chambre »
[pîl]	Lamboing (BE)	1925	TPPR, Col. 96 « de la chambre »
<i>poile</i>	Suisse romande et France de l'Est <sup>36</sup>	1926	Pierrehumbert 1926: 446 et 717
<i>pouèlou</i>	Nozeroy (Jura, FR)	1945	Royer 1977: 65
<i>poiye</i>	Ajoie (JU)	1947	Vatré 1947: 140
[pwèl]	Lantenne (Doubs)	1959	Garneret 1959: 182

<sup>32</sup> Nous avons délibérément omis de mentionner la langue de l'attestation, car il est très délicat de la déterminer avec certitude, notamment pour les formes anciennes. Pour les formes actuelles, la proximité entre la forme patoise et la forme en français régional (pour les régions oïliques) rend la détermination impossible.

<sup>33</sup> Pour les formes anciennes fribourgeoises : voir Fuhrer dans le même ouvrage.

<sup>34</sup> Nos remerciements vont à Jean-Paul Prongué, qui a réalisé la transcription du document et nous l'a transmise.

<sup>35</sup> L'auteur précise que ce terme n'est guère connu en France.

<sup>36</sup> L'auteur indique, en 1926, que ce terme est vieilli ou hors d'usage dans le canton de Neuchâtel. Il précise que le terme était encore usité vers 1884 dans le canton de Vaud.

<i>[pwèy]; [pwél]; [pal]; [pōy]</i>	Montécheroux (Doubs); Tarcenay (Doubs); Fougerolles (Haute- Saône); Mailleroncourt (Haute-Saône)	1984	ALFC, III, c. 924: 14; 51; 28; 38
<i>[pwa:l]</i>	Franche-Comté	2002	Dondaine 2002: 424
<i>poiye</i>	Les Rouges- Terres (Franches- Montagnes, JU)	2006	Oberli 2006
<i>poêle, poile</i>	NE	<i>non précisé</i>	Boschung & al. 2010: 555
<i>poille, poile, poye, poiye, poëlle</i>	JU	<i>non précisé</i>	Roland 2012: 518
<i>[pway:]</i>	Chevenez (JU)	2020	Enquête orale JR

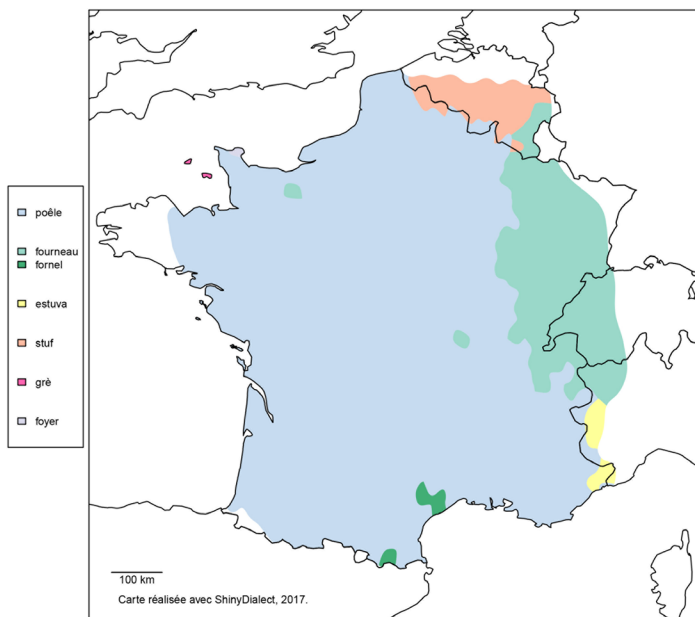
Tableau 1. Attestations du type 'poêle' "chambre de séjour" dans l'Arc jurassien.

On constate, grâce à ce relevé succinct, que le type 'poêle' "chambre de séjour" est présent tant en Franche-Comté qu'à Neuchâtel et dans le Jura. On remarque également qu'il apparaît très tôt dans les actes notariés et que son utilisation est continue et se poursuit encore aujourd'hui.

Grâce aux très riches matériaux du GPSR non publiés, nous avons constaté que le type 'poêle' au sens de "pièce principale chauffée" se retrouve dans l'ensemble de la Suisse romande. Dans le reste des atlas linguistiques du domaine galloroman, nous avons pu relever la présence de 'poêle' "chambre de séjour" dans l'ALB, l'ALJA, l'ALLR et l'ALW. Ce qui équivaut plus ou moins aux parties en vert clair et rouge de la carte (ill. 3) et qui correspond à la répartition de ce type lexical sur le territoire galloroman. Les autres atlas n'en font pas mention, principalement en raison de l'absence d'une telle pièce dans l'architecture rurale des régions concernées, la cuisine faisant très souvent office de pièce à vivre (ALLY, II, c. 703).

S'il est parfois difficile dans nos sources de déterminer avec précision le sens du type 'poêle' ("fourneau" ou "chambre de séjour"), il ressort une zone, en vert sur la carte (ill. 3), où le type 'fourneau' est majoritairement utilisé pour désigner le système de chauffage. Cette zone nous semble correspondre à la région où le 'poêle' désigne non pas le système de chauffage, comme dans la partie en bleu sur la carte, mais la chambre de

séjour<sup>37</sup>. La consultation des matériaux du GPSR ainsi que les commentaires de l'article *fourneau* du GPSR (VII, 845a) confirment cette hypothèse pour la Suisse romande. La distinction entre 'poêle' "chambre de séjour" et 'fourneau' "système de chauffage" est également régulièrement faite dans les actes notariés, levant ainsi toute ambiguïté sur le sens de 'poêle': « levez le fornât du poille devant »<sup>38</sup>, « le fornet du poyle de Bussy »<sup>39</sup>.



Ill. 3. Carte réalisée à partir des données de l'ALF, carte 1043 « poêle: appareil de chauffage ». Réalisée par Guylaine Brun-Trigaud et Maguelone Sauzet avec le logiciel ShinyDialect.

## Conclusion

De par l'approche centrée sur l'*Arc Jurassien*, ce travail permet de compléter la partie encyclopédique du GPSR 7, 841a, *fourneau*, qui, en

<sup>37</sup> Nous n'avons pas retenu la carte (*chauffer*) la chambre de l'ALF (carte 224), car les résultats ne permettent pas de déterminer avec précision si les réponses fournies concernent la pièce principale chauffée ou la chambre de manière générique, malgré l'apparition sporadique en Suisse romande, en Haute-Savoie et dans la Meuse du type 'poêle'.

<sup>38</sup> Saignelégier, 1589, AAEB, B 194/21 (transcription Jean-Claude Prongué).

<sup>39</sup> Valangin, 1539, AEN NC 82/16/6 (*Recettes*, vol. 156, folio 45 V°).

raison de l'hétérogénéité des réalités locales avait renoncé à fournir une présentation des modes de chauffage des habitations en Suisse romande. Or, en raison de points communs dans l'architecture, l'histoire sociale et l'histoire de la vie quotidienne, les caractéristiques de la chambre de séjour des fermes jurassiennes se détachent et nous permettent de traiter cet espace comme un ensemble.

Cette approche transfrontalière au niveau linguistique (francoprovençal, langues d'oïl) et politique (Suisse, France) en considérant l'*Arc jurassien* comme un ensemble est assez novatrice. Elle s'inscrit cependant dans un mouvement politico-économique, culturel et scientifique en plein développement.

Multiplier les points de vue (architecture, folklore, histoire, linguistique) permet de retracer l'histoire du 'poêle' "chambre de séjour" dans l'*Arc jurassien* et de compléter les informations partielles de chaque discipline. Ainsi nous avons relevé grâce aux matériaux d'ARE de nombreuses fonctions spécifiques (réelles et symboliques), qui complètent les données historiques issues du corpus de JR. Les très nombreuses mentions de cette pièce dans les deux corpus témoignent de l'importance qu'elle revêt dans l'habitat rural traditionnel ainsi que dans la vie quotidienne (signatures d'actes, veillées, lieu de réunion des hommes dans l'auberge, lieu de refuge, lieu d'intimité).

Grâce à la partie de notre recherche consacrée à l'architecture rurale, nous avons remarqué que dans les fermes jurassiennes, la chambre de séjour est dénommée 'poêle' dès les premières attestations relevées (xvi<sup>e</sup> siècle), et ce malgré l'absence de *fourneau*. En effet, avant le xvii<sup>e</sup> siècle, la *platine* était le seul système de chauffage existant dans les maisons rurales de l'*Arc jurassien*. Cette constatation n'aurait pu être faite sans une approche interdisciplinaire, ce qui démontre encore une fois son intérêt voire sa nécessité.

La principale difficulté a été pour nous de déterminer avec précision le sens des attestations relevées. En effet, certain-e-s historien-ne-s et dialectologues ont mentionné le 'poêle', sans désambiguïser leur utilisation du mot, en se contentant parfois de le gloser par la définition "poêle".

À Neuchâtel, nous avons rencontré, lors de nos enquêtes<sup>40</sup>, le terme *chambre* dans le même sens que *poêle*, c'est-à-dire "pièce à vivre, lieu de réunion, salle à manger, salon". Cette utilisation est confirmée par

<sup>40</sup> Enquête JR, Chézard-Saint-Martin, 2020.

Pierrehumbert (1926: 106)<sup>41</sup> et par la BDLP Suisse<sup>42</sup>. Elle est également attestée par le TLFi (s.v. *chambre*), comme emploi vieilli. Cet emploi pourrait bien avoir remplacé le type 'poêle' en français régional de Suisse romande.

En Franche-Comté, le *tuyé* "cheminée" peut également désigner la "pièce centrale" de l'habitation rurale<sup>43</sup>. Il serait intéressant de mener des recherches sur l'importance de cet espace dans l'*Arc jurassien* et de voir quelle place est réservée à la chambre de séjour dans les bâtiments qui possèdent un *tuyé*.

Ces deux dernières pistes de recherche (l'emploi de *chambre* et le *tuyé* "cheminée" ou "pièce principale") pourraient faire l'objet d'un travail ultérieur qui compléterait utilement, à notre sens, nos présentes analyses du *poêle* "chambre de séjour".

Julie ROTHENBÜHLER

Glossaire des patois de la Suisse romande,  
Université de Neuchâtel

Aurélie REUSSER-ELZINGRE

Université de Neuchâtel

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### *Sources primaires*

AAEB = Archives de l'ancien Évêché de Bâle

AAEB A 112/41-2.6 (1494), *Chapelle des Trois Rois mages*, Saint-Ursanne.

AAEB Not. 1201 (1563), *Partage*, Alle.

AAEB B194/21 (1589), *Marché*, Saingnégier.

ADD = Archives départementales du Doubs

ADD 3E/4/206 (1661), *Testament de Claude Tissot*, Montandon.

ADD 3E/52/69 (1705), *Testament de Claude Paulin*, Mouthe.

AEN = Archives de l'État de Neuchâtel

AEN K 18, n° 24 (1351), *Recettes du Comté de Valangin*, Valangin.

<sup>41</sup> Pierrehumbert 106, s.v. *chambre* 2° : « Les gloss. SR-Sav. s'accordent à relever l'expression chambre à manger pour salle à manger : elle paraît en effet peu répandue en FR ».

<sup>42</sup> BDLP Suisse, s.v. *chambre* 2 #SU-500035 "Pièce qui sert en même temps de séjour et de salle à manger".

<sup>43</sup> Pour l'étude d'un phénomène métonymique analogue, voir Chambon (2017: 137) et Roques (2019 *passim*).

AEN NC 82/16/6 [1539], *Notes Courvoisier: Recettes, vol. 156, folio 45 V°*, Valangin.

AEN, notaire M68 (1595), *Registre 1595-1615*, Valangin.

ALS = Archives littéraires suisse, Berne, Fonds Jules Surdez.

BBB = Burgerbibliothek Bern, Mss. h.h.III.309.

MJ = Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, Fonds Jules Surdez.

SSTP = Société Suisse des traditions populaires, Bâle, Fonds Jules Surdez.

### Études

ALB = TAVERDET, Gérard (1975-1988), *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, Paris, CNRS, 4 vol.

ALJA = TUAILLON, Gaston et MARTIN, Jean-Baptiste (1971-1978), *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord*, Paris, CNRS, 4 vol.

ALLR = LANHER, Jean, LITAIZE, Alain et THOUVENIN, Jean (1979-1988), *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*, 4 vol., Paris, CNRS.

ALF = GILLIÉRON, Jules et EDMONT, Edmond (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 18 vol., Paris, H. Champion.

ALFC = DONDAINE, Colette (1972-1991), *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, Paris, CNRS, 4 vol.

ALLy = GARDETTE, Pierre (1950-1976), *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, CNRS, 5 vol.

ALW = HAUST, Jean *et al.* (1953-), *Atlas linguistique de la Wallonie*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 12 vol.

ANDEREGG, Jean-Pierre et WUBBE, Clara (1979), *La maison paysanne fribourgeoise*, vol. 1, *Les districts du Lac, de la Sarine et de la Singine*, Bâle, G. Krebs.

– (1987), *La maison paysanne fribourgeoise*, vol. 2, *Les districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.

AUBERSON, Laurent et KECK, Gabriele (1997), «Cheminées et poêles», dans PARAVICINI, A. *et al.* (éd.), *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne, Payot, 511-515.

BANDELIER, André (2019), «Jura (région)», dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. Disponible sur : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008567/2019-09-19/>.

BDLP = POIRIER, Claude *et al.* (2001-2014), *Base de données lexicographiques panfrancophone*, Québec; Paris, TLFQ; AUF. Disponible sur : [www.bdplp.org](http://www.bdplp.org).

BEURET-FRANTZ, Joseph (1920), «Mœurs et coutumes aux Franches-Montagnes», *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 81-198.

BOSCHUNG, Bernard *et al.* (éd.) (2010), *Les maisons rurales du canton de Neuchâtel*, Le Locle/Bâle, Ed. G d'Encre/Société suisse des traditions populaires.

- CHALMIN-SIROT, Élisabeth (2001), « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans « *Aux marches du Palais* ». *Qu'est-ce qu'un palais médiéval? Données historiques et archéologiques. Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international d'Archéologie Médiévale (Le Mans – Mayenne 9-11 septembre 1999)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 113-122.
- CHAMBON, Jean-Pierre (2017), « Ancien franc-comtois chemenee/chemenan(t) (1333, 1344): hypothèses sur la signification du mot et matériaux sur sa postérité », *Revue de linguistique romane* 81, n°321-322, 129-138.
- CHAPPAZ-WIRTHNER, Suzanne (2016), « Quelques remarques sur les questions soulevées par la notion de « patrimoine oral », dans REUSSER-ELZINGRE, A. et DIÉMOZ, F., *Le patrimoine oral: ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*, Berne, Peter Lang, 253-256.
- COP, Raoul (1995), *La ferme des Montagnes neuchâteloises: l'architecture rurale traditionnelle du Haut-Jura neuchâtelois dans son contexte historique et ethnographique (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)*, La Chaux-de-Fonds, Raoul Cop.
- DELSALLE, Paul (2004), *Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg (1493-1674)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Dictionnaire de l'Académie = Dictionnaire de l'Académie française* (depuis 1694, 9 éditions). Disponible sur: <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.
- DocLing = GLESSGEN, Martin et al. (2016), *Documents linguistiques galloromans*. Disponible sur: [www.rose.uzh.ch/docling](http://www.rose.uzh.ch/docling).
- DONDAINE, Colette (2002), *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*, Strasbourg, Bibliothèque de linguistique romane.
- DUHAMEL, Léopold (1900), « Étude archéologique sur le château d'Annecy », *Revue Savoisiennne* 41, n°1, 247- 338.
- FEW = WARTBURG, Walther von (1922-2002), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn, Klopp, Schroeder et chez l'auteur/Heidelberg, Winter/Leipzig-Berlin, Teubner/Basel, Zbinden.
- FORESTIER, Marc (2015), *Construire avec les ressources naturelles du massif du Jura*, Lausanne, Éditions Favre.
- GARNERET, Jean (1959), *Un village Comtois. Lantenne, ses coutumes, son patois*, Paris, Société d'édition « Les belles lettres ».
- GLAUSER, Daniel et RAYMOND, Denise (1989), *Les maisons rurales du canton de Vaud*, vol. 1: *Le Jura vaudois et ses contreforts*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.
- (2002a), *Les maisons rurales du canton de Vaud*, vol. 2: *Préalpes, Chablais, Lavaux*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.

- (2002b), *Les maisons rurales du canton de Vaud*, vol. 3: *De la Côte à la Venoge*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.
  - (2003), *Les maisons rurales du canton de Vaud*, vol. 4: *Du Gros-de-Vaud à la Broye*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.
- GUILLEBERT, Alphonse (1858, Slatkine reprint 1980), *Glossaire neuchâtelois ou fautes de langage corrigées*, Neuchâtel, Librairie de Jules Gerster.
- GPSR = GAUCHAT, LOUIS, JEANJAQUET, Jules, TAPPOLET, Ernest *et al.* (dir.) (1924-), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, 8 vol., Neuchâtel, Attinger, puis Paris/Genève, Droz. Disponible sur : <https://gaspar.unine.ch/>.
- HERTZ, Ellen (2016), «Préface», dans REUSSER-ELZINGRE, A. et DIÉMOZ, F., *Le patrimoine oral: ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*, Berne, Peter Lang, xvii-xix.
- HUNZIKER, Jakob (1907), *La maison suisse d'après ses formes rustiques et son développement historique*, vol. 4: *Le Jura*, Lausanne, Payot.
- KECK, Gabriele (1999), «Éditorial», *Art + architecture en Suisse* 50, 4.
- KRÜGER, Fritz (1957), «A lo largo de las fronteras de la Romania», *Anales del instituto de lingüística* VI, 1-87.
- Larousse = *Larousse, dictionnaire de langue française*. Disponible sur : <https://www.larousse.fr>.
- Le Robert = *Le Grand Robert de la Langue Française*. Disponible sur : <https://grandrobert.lerobert.com/robert.asp>.
- LOVIS, Gilbert (1982), *Au temps des veillées: essai sur la mentalité paysanne jurassienne 1880- 1930*, Develier, ASPRUJ.
- MAIRE, Jean et SCHWIEN, Jean-Jacques (1998), «La cheminée et le poêle, ou l'art de se chauffer en Alsace au Moyen Age», dans BECK, P. (dir.), *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VI<sup>e</sup> Congrès international d'Archéologie Médiévale (1-5 Octobre 1996, Dijon – Mont Beuvray – Chenôve – Le Creusot – Montbard)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale, 6, 258-269. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/acsam\\_0000-0000\\_1998\\_act\\_6\\_1\\_1158](https://www.persee.fr/doc/acsam_0000-0000_1998_act_6_1_1158).
- MUNZ, Hervé (2016), *La transmission en jeu: apprendre, pratiquer, patrimonialiser l'horlogerie en Suisse*, Neuchâtel, Éditions Alphil.
- OBERLI, Marie-Louise (2006), *Djâsaie De Tchie Nos, Glossaire patois des Franches-Montagnes*, Saignelégier, Éditions Le franc-montagnard.
- PIERREHUMBERT, William (1926), *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Victor Attinger.
- REUSSER-ELZINGRE, Aurélie et DIÉMOZ, Federica (2016), *Le patrimoine oral: ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*, Berne, Peter Lang.
- ROLAND, Isabelle (2006), *Les maisons rurales du canton de Genève*, Genève, Slatkine; Bâle, Société suisse des traditions populaires.

- (2012), *Les maisons rurales du canton du Jura*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.
  - (2019), *Les maisons rurales du canton de Berne*, vol. 4.2: *Le Jura bernois*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.
- ROQUES, Gilles (2019), « Cheminée », dans GROSSEL, M.-G., MARTIN, J.-P., NYS, L., OTT M. et SUARD, F., *Uns clers ait dit que chanson en ferait. Mélanges de langue, d'histoire et de littérature offerts à Jean-Charles Herbin*, tome 2, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 695-706.
- ROYER, Claude (1977), *L'architecture rurale française. Franche-Comté*, Paris, Berger-Levrault.
- SCHÜLE, Ernest (1965), « Le Valais vu à travers le "Glossaire des Patois de la Suisse romande" », *Études pédagogiques: annuaire de l'instruction publique en Suisse* 56/1965, 78-83.
- EGLOFF, Wilhelm et EGLOFF-BODMER, Annemarie (1987), *Les maisons rurales du Valais*, vol. 1: *Le pays, la construction en bois, la maison d'habitation*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.
- SCHÜLE, Rose-Claire, FLÜCKIGER-SEILER, Roland et CONSTANTIN, Luc (2000), *Les maisons rurales du Valais*, vol. 2: *L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez)*, Bâle, Société suisse des traditions populaires.
- STRAKA, Georges (1984), « À propos de pensile > poêle "fourneau" », *Revue de linguistique romane* 48, n°189-190, 29-36.
- SURDEZ, Jules (1924-1925), « Notes de folklore du Clos du Doubs », *Archives suisses des traditions populaires/Schweizerisches Archiv für Volkskunde* XXV, 279-285.
- TISSOT, Joseph (1865), *Le patois des Fourgs: arrondissement de Pontarlier, département du Doubs*, Paris; Besançon, A. Durand; Dodivers & cie.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*, ATILF - CNRS et Université de Lorraine. Disponible sur : <http://www.atilf.fr/tlfi>.
- TPPR = GAUCHAT, Louis, JEANJAQUET, Jules et TAPPOLET, Ernest (1925), *Tableaux phonétiques des patois suisses romands. Relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois types. Publiés avec introduction, notes, carte et répertoires*, Neuchâtel, Paul Attinger.
- VATRÉ, Simon (1947), *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, Porrentruy, Société jurassienne d'émulation.